

# Appels à projets - Sport de très haute performance – Appel à manifestations d'intérêt – 2019



L'Etat a décidé de mobiliser 20 millions d'euros au sein de l'action « Programmes prioritaires de recherche » (PPR) du Programme 421 des investissements d'avenir, « Soutien des progrès de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ce PPR vise à financer des projets de recherche translationnelle dans le domaine de la performance sportive, dont les résultats seront exploités par les meilleurs athlètes olympiques et paralympiques Français afin qu'ils puissent atteindre la plus haute performance aux Jeux en 2024.

## Date(s)

Date de clôture : **20 juin 2019**

Pour atteindre ces objectifs, une première phase d'appel à manifestations d'intérêt (AMI) s'adressant aux communautés scientifiques et sportives, est lancée autour de 9 grands défis pluridisciplinaires traversés par plusieurs enjeux transversaux. A l'issue de cette première phase de recensement, une à deux vagues d'appels à projets seront lancées. Après évaluation par un jury indépendant, les meilleurs projets se verront proposer un financement.

Les dossiers d'AMI devront, chaque fois que c'est possible, associer des représentants du sport de haute performance (fédérations sportives, entraîneurs et/ou athlètes), qui identifieront leurs besoins en termes de connaissances, et une ou plusieurs équipes de recherche, rattachées à un établissement public, qui proposeront des actions de recherche pour y répondre.

Les propositions attendues sont des travaux de recherche et d'innovation au service de la très haute performance sportive. Ces travaux peuvent prendre deux formes :

- Des projets de recherche d'une durée maximale de 4 ans, et dont les résultats seront applicables à une échéance compatible avec la préparation des athlètes pour les JO 2024. Les projets trop amont ne seront pas financés.
- Le développement de plateformes scientifiques et technologiques en soutien aux travaux de recherche et d'innovation au service de la performance sportive. Ces plateformes ont vocation à tester des innovations en situation réelle ou en réalité virtuelle. Elles pourront être individuelles ou organisées en réseau.

Les projets attendus devront porter sur un ou plusieurs des 9 grands défis suivants :

1. L'équilibre de vie et l'environnement de l'athlète
2. La prévention et le traitement des facteurs de risque
3. Cognition et préparation mentale
4. Les interactions homme-matériel et l'optimisation du matériel
5. Apprentissage et optimisation du geste sportif

6. La quantification des charges d'entraînement
7. Les big data et l'intelligence artificielle au service de la performance
8. La performance dans son environnement
9. Spécificités du domaine paralympique

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page dédiée au programme

<https://anr.fr/fr/detail/call/sport-de-tres-haute-performance-appel-a-manifestations-dinteret-2019/>

Mis à jour le 19 juin 2019



## ▶ Liens vers la page consacrée à l'appel

<https://anr.fr/fr/detail/call/sport-de-tres-haute-performance-appel-a-manifestations-dinteret-2019/>  
minute Appel à projets Mai 2019 du Service de la Valorisation de la DRED

[anr.fr/actualite-de-la-recherche/appels-a-projets-sport-de-tres-haute-performance-appel-a-m](https://anr.fr/fr/actualite-de-la-recherche/appels-a-projets-sport-de-tres-haute-performance-appel-a-m)